

... cum dnghts nulla appa
propter congesturam quand
et etiam, quia ultra islan
reonesem introducere conat
magis ut incommoent, quar
omniarverant, nempe ut dic
in Angliam mitterent; Non
de pace in pras... tia um, r
forle veriat, ut p...
dubitabul. putant...
... non...
... scipseram. Sed eam mittere...
... tabat. Huc incommo... habet habita
... tam accipio, nam nisi detur ex
... gora, septimana... unam aut altera
... inde ut eam suo tempore mittere
... igitur videat me tibi non tam prompt
... e pulet, quod tui obliviscar, interin
... if alia occasione...

Spinoza

TRAITÉ THÉOLOGICO-POLITIQUE



Traité théologico-politique

DU MÊME AUTEUR
AUX ÉDITIONS ALLIA

Traité de l'amendement de l'intellect

Traité politique

BARUCH SPINOZA

Traité théologico-politique

Traduit du latin, présenté et annoté par
J.-G. PRAT

suivi de *Jules Prat, spinoziste* par
BERNARD PAUTRAT



ÉDITIONS ALLIA

16, RUE CHARLEMAGNE, PARIS IV^e

2015

TITRE ORIGINAL
Tractatus Theologico-Politicus

SUR LE TEXTE : Cette édition reproduit fidèlement le *Traité théologico-politique* de Spinoza traduit par J.-G. Prat, tel que publié en 1872 par la Librairie Hachette.

Les notes appelées par un chiffre sont de Prat.

Les notes appelées par un * sont de Spinoza.

Le lecteur ne manquera pas d'être frappé par la ponctuation adoptée par Prat, qui se signale par un usage surabondant de la virgule et un usage peu orthodoxe du point-virgule. L'examen de l'original latin montre que le traducteur a tenu à respecter la lettre même de Spinoza telle qu'on la trouve dans l'édition princeps, qu'il possédait, si bien qu'il a fourni, en quelque sorte, une version française ponctuée à la latine, ou du moins à la Spinoza. Mais il est allé fort au-delà de ce qu'exigeait la scrupuleuse fidélité : aux virgules latines il en a rajouté bien d'autres, qui font comme une scansion continue du texte. Je doute que cet écart par rapport à la norme soit fortuit, venant d'un auteur aussi lettré que Prat. Peut-être a-t-il cherché ainsi à se rapprocher de la prose française du Grand Siècle, elle-même prodigue en virgules, mais il n'est pas interdit d'y voir une autre raison, plus profonde. Cette ponctuation inhabituelle occasionne parfois une certaine hésitation à comprendre, et par là même un léger ralentissement de la lecture ainsi rendue moins coulante, mais n'est-ce pas justement le moyen de rendre le lecteur attentif au sens des phrases que ses yeux parcourent ? Or rien n'est plus requis que cette attention par un ouvrage tout entier tissé d'argumentations souvent difficiles et serrées. Peut-être est-ce cela même que Prat avait voulu, et c'est pour cette raison, alors qu'il eût été bien facile de normaliser cette ponctuation, que nous nous en sommes abstenus.

B. P.

Le texte de la main de Spinoza figurant en couverture est extrait de la lettre 43 de B.d.s. "Au très savant et très distingué Monsieur Jacob Ostens", La Haye, février-mars 1671. Photo : Rory Earnshaw.

D.R. pour la photographie de Jules Prat par Carjat page 370.

© Éditions Allia, Paris, 2015.

AVANT-PROPOS DU TRADUCTEUR

LE *Traité théologico-politique*, qui devait soulever tant de tempêtes, parut pour la première fois, en latin, à Amsterdam, dans l'année 1670, sept ans après les *Principes* de Descartes. Il était publié sans nom d'auteur, et celui de l'imprimeur, ainsi que la désignation du lieu où l'ouvrage avait été imprimé, y étaient déguisés¹.

1. Voici ce que portait, au bas de la page du titre de l'ouvrage, titre que l'on trouvera plus loin, l'édition de 1670 (in-4°) : Hamburgi, *apud Henricum Künrath*. CIO IO CLXX. *À Hambourg, chez Henri Conrad*. C'est à Amsterdam, chez Christophe Conrad, assure Colérus, dans sa biographie de Spinoza, que cette première édition fut imprimée.

Sur plusieurs exemplaires de cette édition de 1670, pour répondre à quelques observations de ses amis, ou pour éclaircir différents passages qui avaient suscité une plus vive opposition de la part de ses adversaires, Spinoza ajouta en marge un certain nombre de notes. "J'ai l'intention, écrivait-il en 1675, à Henri Oldenbourg, d'enrichir ce *Traité* de quelques notes, et de détruire, si faire se peut, les préjugés conçus à son endroit." (Lettre ix°)

Le premier de ces exemplaires, annoté par Spinoza, semble être celui qui se trouve à la bibliothèque de Kœnigsberg, et dont le docteur Wilhelm Dorow publia la copie, sous ce titre :

"Notes marginales de Benedict de Spinoza à son *Traité théologico-politique*, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Kœnigsberg, par le docteur Wilhelm Dorow, avec une lithographie et un fac-simile de l'écriture de Spinoza." (Berlin, 1835, in-8°, 45 pages.)

À la première page se trouve une dédicace, écrite de la main de Spinoza, et ainsi conçue :

À l'illustre docteur Jacques Stenius Klefmann, offert par l'auteur, qui l'enrichit de quelques notes, écrites de sa propre main, le 25 juillet 1676.

Le second exemplaire annoté par Spinoza paraît être celui que possédait Christophe-Théophile de Murr. Il contient un plus grand nombre de notes que le précédent : trente-cinq au lieu de quinze. Mais ces premières notes diffèrent peu entre elles, et, vraisemblablement, ont été copiées par Spinoza sur ce premier exemplaire.

L'ouvrage parut sous ce titre :

Annotations de Benedict de Spinoza au Traité théologico-politique, publiées d'après l'original, avec portrait et autographe. La Haye, 1802. (In-4°, 44 pages.)

On y lit, en anglais, cette épigraphe du docteur de Murr :

"Celui-là n'est l'esclave d'aucune secte, qui, dédaignant l'étroit sentier, chemine librement dans l'espace, et tient son regard fixé sur le Dieu de la Nature."

Et, plus loin, cette mention curieuse, en latin : "Notes marginales de Benedict de Spinoza au *Traité théologico-politique* (édition in-4°, 1670), transcrites d'après l'original que possédait Jean Rieuwertz, imprimeur à Amsterdam."

Pourquoi ces précautions? D'où venait cet excès de prudence? Qui commandait ces allures inquiètes et mystérieuses? Ne vivait-on donc plus dans la libre Hollande, dans cette petite mais fière République, seul asile de la pensée, unique refuge des esprits indépendants, au milieu de la tyrannie universelle qui, sous le *grand Roi*, écrasait toute l'Europe? Ou bien, comme l'ont insinué doucereusement certains phraséologues éclectiques, tout heureux de se rencontrer sur ce terrain avec les pieux apologistes de l'Inquisition, le courage aurait-il manqué à l'auteur du *Traité théologico-politique*, pour divulguer ouvertement sa manière de voir?

Ne vous en déplaie, illustres coryphées du clair-obscur, et n'en déplaie aussi à vos bons amis, les honnêtes sectateurs de Loyola, l'homme que son hôte fut obligé d'enfermer, après l'abominable massacre des frères de Witt, pour l'empêcher d'aller placarder sur la place publique, au milieu d'une foule en délire, cette affiche vengeresse, *ultimi barbarorum*; celui-là ne manquait pas précisément de bravoure, et l'intrépidité morale ne lui était pas absolument étrangère. Et, d'ailleurs, jamais ce grand homme ne renia un seul instant la paternité de son œuvre. Toutes ses correspondances font foi, au contraire¹, qu'il reconnut toujours hautement le *Traité théologico-politique* comme le fruit de ses veilles et le résultat de ses méditations. La crainte de compromettre le courageux imprimeur qui mettait si généreusement ses presses au service des idées nouvelles, fut vraisemblablement le principal, sinon le seul motif, qui détermina l'illustre philosophe à agir avec cette circonspection.

Quoi qu'il en soit, à peine le *Traité théologico-politique* eut-il paru au jour, qu'un déchaînement inouï de cris, d'injures, d'invectives, d'anathèmes, d'imprécations, éclata de toutes parts, et contre l'ouvrage et contre l'auteur. Tous,

Enfin il existerait, dit-on, à l'université de Leyde, un troisième exemplaire annoté de la main de Spinoza.

Quant aux notes de Saint-Glain, nous n'en parlerons pas. Elles semblent avoir été copiées sur les deux premiers exemplaires que nous venons de citer; mais elles sont si étrangement défigurées et amplifiées par le traducteur, que l'on a toutes les peines du monde à les reconnaître.

1. Voyez notamment les lettres XIX, XXI, XXIII, à Oldenbourg; les lettres XLVII, XLIX, L; la lettre LII à Leibnitz; la lettre LXXIV, etc.

juifs, protestants, catholiques, Gomaristes, Arminiens, Calvinistes, Luthériens, de toutes races, de tous pays, de toutes sectes, de tous cultes, de toutes communions, vivant de dîmes et d'abus, de prébendes et de privilèges, du trône et de l'autel, firent retentir l'air, dans un touchant accord, de leurs clameurs enragées. Pour celui-ci, c'était un *renégat* et un *imposteur*; pour celui-là, c'était le *prince des athées*, portant jusque sur son visage le signe de la réprobation. L'un l'appelle un *misérable*; l'autre, une *peste*, et son livre, *un don sinistre de l'enfer*. Un autre déclare que c'est un *esprit infernal, ambassadeur soudoyé de Satan*. Un autre, enfin, poussant les emportements de sa haine jusqu'aux dernières limites du grotesque, s'en prend au nom même de l'auteur. Il le décompose, il le falsifie, il l'altère; et de *Benedictus Spinoza*, il en tire, tout triomphant, ce merveilleux anagramme: *le maudit épineux*.

Tant d'aboiements furieux, tant de vociférations répétées, tant d'attaques incessantes, tant de dénonciations acharnées, portèrent bientôt leurs fruits. Harassés de ce tapage, influencés par ce tumulte, circonvenus par ces délations infatigables, les magistrats d'Amsterdam eurent la faiblesse de céder. Le *Traité théologico-politique* fut interdit. Pour pouvoir circuler désormais, avec quelque sécurité, parmi le monde intellectuel, il lui fallut s'affubler d'autres titres, et marcher de compagnie avec des ouvrages différents¹.

1. Trois ans après cet arrêt de proscription, le *Traité théologico-politique* parut sous cette rubrique :

DANIELIS HENSII P.P. OPERUM HISTORICORUM COLLECTIO PRIMA.

Éditio secunda, priori editione multo emendatior et auctior.

Accedunt quædam hactenus inedita.

Lugd. Batav., apud Isaacum Herculis, 1673 (in-18).

C'est très-vraisemblablement à Amsterdam, chez Jean Riewertz, qui avait imprimé le premier ouvrage de Spinoza, et à qui nous devons la publication de l'*Éthique*, que parut ce volume. Nous avons vu son nom au bas d'une édition semblable de 1674 ou 1675.

Le *Traité théologico-politique* parut encore sous les deux titres suivants :

FRANCISCI HENRIQUEZ DE VILLACORTA M. DOC. *A cubiculo Philippi iv et Caroli ii archiatri, opera chirurgica omnia*. Sub auspiciis potentissimi Hispaniarum regis Caroli II.

Amstelodami per Iacobum Pauli, 1673.

FRANCISCI DE LA BOE SILVII *totius medicine idea nova*. Édit. II. Amstelodami, 1673.

Que renfermait donc ce *Traité*, pour soulever un tel concert de réprobations sanglantes? Quelles doctrines si abominables prêchait-il donc aux hommes, pour ameuter ainsi contre lui et contre son auteur, l'indignation pieuse de ceux que le peuple des diverses communions se plaisait à considérer comme les représentants attirés d'un Dieu de clémence et de justice sur la terre? À quel renversement affreux des lois divines et humaines poussait-il donc les esprits? Quels attentats hideux contre la morale, quelle violation impudente des règles de l'équité, quelle profanation horrible des sentiments les plus nobles et les plus sacrés conseillait-il donc dans ses pages maudites?

Pour nous former une juste idée de ce que contient ce livre; pour connaître pertinemment la nature des enseignements qu'il donne; pour en apprécier la portée; pour nous rendre un compte très-exact de la légitime aversion qu'il doit inspirer à toute âme bien née; pour le stigmatiser nous-même, s'il le faut, avec toute la véhémence et l'indignation de cœurs sincèrement honnêtes, examinons donc rapidement quelques-unes des propositions qui s'y trouvent répandues. Par certains extraits, pris, en quelque sorte, au hasard, nous pourrions juger aussitôt, en toute connaissance de cause, et l'œuvre et l'auteur; et le caractère de l'ouvrage, et la moralité de celui qui n'a pas craint de le produire au jour.

“La vraie félicité de l'homme et sa béatitude, dit, tout d'abord, ce misérable, *consistent dans la sagesse seule et dans*

Cinq ans plus tard, en 1678, un sieur Saint-Glain, angevin, capitaine au service des États de Hollande, fit paraître, en français, une traduction, fort médiocre, paraît-il, du *Traité théologico-politique*, sous ces trois titres à la fois :

1° *La clef du sanctuaire*, par un savant homme de notre siècle. — À Leyde, chez Pierre Warnæer, 1678 (in-12).

2° *Traité des cérémonies superstitieuses des Juifs*, tant anciens que modernes. — À Amsterdam, chez Jacob Smith, 1678.

3° *Réflexions curieuses d'un esprit désintéressé sur les matières les plus importantes au salut tant public que particulier*. — À Cologne, chez Claude Emmanuel, 1678.

Enfin, en 1693, parut une traduction en langue hollandaise; publication à laquelle, de son vivant, Spinoza s'opposa avec une énergie extrême, redoutant qu'elle ne fit interdire l'édition latine. (Voyez la lettre XLVII). Cette traduction fut publiée sous ce titre :

Le vrai théologien, ou la politique selon Dieu; traduit du latin. — Hambourg, 1693. — Elle était de Jean Hendrikzen Glasemaker.

la connaissance de la vérité, et nullement dans ce fait qu'il est plus sage que les autres, ou que les autres sont privés de la connaissance du vrai ; car cela n'accroît absolument en rien sa sagesse, c'est-à-dire sa félicité véritable¹."

Jusqu'ici, ce semble, il n'y a vraiment pas grand'chose à dire. Incontestablement, il n'y a point là matière à injure, sujet à blâme, prétexte à dénonciation. Et c'est aussi votre sentiment, ô défenseurs patentés des choses saintes, puisque vous jugez prudent de garder le silence. Poursuivons donc le cours de nos investigations.

"Tout ce que nous pouvons désirer honnêtement, proclame un peu plus loin l'ambassadeur soudoyé de Satan², se rapporte par-dessus tout à ces trois points :

1° *Connaître les choses par leurs causes premières* ;

2° *DOMPTER SES PASSIONS, c'est-à-dire acquérir l'habitude de la vertu* ;

3° *Et, enfin, vivre en sécurité et dans un corps sain.*"

Ce n'est pas cela, non plus, selon toute apparence, ô apôtres nés de la pure morale, qui a pu motiver l'explosion de votre saint courroux, soulever votre indignation si désintéressée, déterminer vos pressantes instances auprès du bras séculier. Car, pas un de vous, s'il en était publiquement prié, n'hésiterait, je le suppose, à signer, de son nom, les maximes qui précèdent. Qu'est-ce donc qui vous a frappés au cœur ? Quoi donc vous a atteints dans votre honnêteté ! Quelles sentences si dévergondées vous ont blessés dans cet amour si éthéré du bien et du vrai qui vous distingue, dans ce culte permanent du juste et de la charité, qui est votre unique souci ? Serait-ce, d'aventure, le passage qui va suivre ?

"*La meilleure partie de nous-même*, continue effrontément le renégat³, *c'est l'entendement ou la raison*. Il est certain, en conséquence, que si nous voulons rechercher réellement ce qui nous est utile, nous devons nous efforcer, sur toutes choses, *de perfectionner l'entendement*, autant qu'il se peut faire ; car c'est dans sa perfection que doit consister notre souverain bien."

1. Ch. III, p. 79.

2. Ch. III, p. 82.

3. Ch. IV, p. 100.

Hélas! ce point vous laisse toujours silencieux et muets. Nulle protestation ne s'échappe de vos lèvres. Aucun geste improbable ne se manifeste en vos personnes. Quel guignon nous presse! quelle malechance nous poursuit, de ne pouvoir rencontrer enfin l'objet de vos déplaisirs! Ne perdons point courage cependant. Feuilletons et refeuiltons sans relâche ces pages détestables. Peut-être arriverons-nous à voir où le bât vous blesse, ô sacro-saintes lumières du monde des esprits!

“La société est extrêmement utile et même grandement nécessaire¹, poursuit cet esprit sorti de l'enfer, non-seulement pour vivre en sécurité contre les ennemis, mais encore pour profiter rapidement d'une multitude de choses. En effet, *si les hommes ne se voulaient prêter une mutuelle assistance*, et l'art et le temps leur manqueraient pour se soutenir et pour se conserver autant qu'il se peut faire. Car tous ne sont pas également aptes à toutes choses, et chaque individu serait impuissant à préparer ce dont lui seul a surtout besoin. Les forces et le temps manqueraient à chacun, dis-je, s'il lui fallait seul labourer, semer, récolter, moudre, cuire, tisser, coudre, et faire une infinité d'autres choses indispensables au soutien de son existence; pour ne parler point des arts et des sciences, qui sont aussi souverainement nécessaires à la perfection de l'humaine nature et à sa béatitude... D'où il suit qu'aucune société ne peut subsister *sans gouvernement et sans une force*, et conséquemment *sans des lois* qui modèrent et qui contiennent les caprices des hommes et leur emportement effréné.”

Quel honnête homme, en dehors de toute acception de parti, n'approuvera hautement ces lignes! Quel esprit sensé n'y donnera son plein assentiment! Quel politique sérieux n'emploiera toute son influence à faire réaliser constamment dans la pratique, ces théories si généreuses à la fois et si sages! L'universelle réprobation que vous avez soulevée contre l'auteur du *Traité théologico-politique*, et contre son ouvrage, ne trouve donc jusqu'ici rien qui la justifie, ô soutiens incorruptibles de l'ordre et de la justice. Cherchons encore, cherchons toujours. Ah! par exemple, je crois que

1. Ch. v, p. 120.

nous tenons l'affaire. Il se pourrait bien faire, cette fois, que nous ne soyons point déçus dans nos espérances. Voici un certain passage qui nous semble, au premier aspect, exhaler une odeur assez marquée d'irrégion, d'impiété, voire même de sacrilège et d'hérésie. Examinons-le sans retard.

“Qu'est-ce que chacun doit faire pour *obéir* à Dieu, écrit ce prince des athées? L'Écriture elle-même nous l'enseigne, en quantité de passages, de la façon la plus claire du monde, à savoir: *que toute la loi consiste en cet unique point, DANS L'AMOUR ENVERS LE PROCHAIN*. Personne ne peut donc nier que celui qui chérit son prochain comme soi-même, d'après le commandement de Dieu, ne soit réellement obéissant et heureux, selon la loi; et que celui, au contraire, qui hait son prochain ou qui le délaisse, ne soit rebelle et obstiné¹.”

Qu'est-ce à dire? vases d'élection, calices de sainteté, colonnes immaculées de sagesse et de précellence, vous baissez incontinent la tête. Je vois vos faces blêmes jaunir encore davantage, et s'allonger outre mesure. Vous roulez des yeux farouches, sous vos épais sourcils. Vos cheveux gras et plats se hérissent de fureur. Vos lèvres, humides de bave, se contractent d'un mouvement convulsif. J'aperçois votre main qui cherche instinctivement, aux replis de votre ceinture, une lame acérée, une torche incendiaire ou une fiole empoisonnée. N'avez-vous pas d'autre réponse à faire? Est-ce là le seul moyen qui soit en votre puissance de confondre l'imposture? Ne possédez-vous point d'autres procédés pour démontrer victorieusement à la troupe de vos fidèles, l'erreur de vos adversaires, et le dérèglement de leur manière de voir? L'outrage et la calomnie, les imprécations et les persécutions, le fer et le feu, sont-ce donc là les seules armes dont vous sachiez faire usage? Sont-ce donc tous vos arguments contre les idées, même justes, qui ont le malheur de vous déplaire?

Ô Rabbins de la synagogue, ce que vous ne voulez avouer, nous allons vous le dire! Ô ministres de Luther et de Calvin, ce que vous n'osez confesser, nous allons le faire connaître! Ô pontifes du catholicisme, ces prétextes spécieux d'amour

1. Ch. XIV, p. 271.

divin et de salut éternel des âmes, dont vous savez envelopper, avec un artifice si consommé, vos ressentiments implacables, nous allons les réduire à leur juste valeur!

Non! l'objet de votre haine, le sujet de vos fureurs, la raison de vos persécutions acharnées, ce ne sont point les doctrines que nous vous avons exposées tout à l'heure; car, autrement, à quel rang de l'échelle sociale faudrait-il donc vous classer, vous qui prétendez au rôle exclusif d'éducateurs des peuples, si, au fond, vous ne donniez votre plein assentiment à ces préceptes si élevés, à ces théories si saines et si larges. Les motifs de voire animosité extravagante sont tout autres. La cause de vos rancunes inexorables, la voilà.

Dans votre orgueil insensé, ô Scribes et Pharisiens, dans votre infatuation risible, vous vous proclamez superbement le seul peuple élu de Dieu sur la terre, choisi expressément par lui, pour l'éternité, au-dessus de tous les autres. D'où vous vous arrosez insolemment le droit impie de vivre, comme à part, au sein des différentes nations, de les tenir en souverain mépris, et de les exploiter en toute sécurité de conscience.

Or, que dit ce philosophe austère, de votre race néanmoins, dégagé de toutes les vaines agitations des hommes, et qui plane, impartial, dans les hauteurs sereines de la justice et de la vérité?

“L'élection des Hébreux et leur vocation consistent uniquement dans la félicité temporelle de leur empire...; dans tout le reste, ils ont été égaux aux autres peuples, et Dieu est également propice à tous les hommes¹.”

Et ailleurs :

“Et, certes, il ne faut pas croire que des hommes accoutumés aux superstitions des Égyptiens, incultes, écrasés par la plus misérable des servitudes, aient compris de Dieu quelque chose de sensé; ou que Moïse leur ait enseigné autre chose que des règles de conduite; non point, il est vrai, à la manière d'un philosophe, pour qu'ils vécussent enfin par la liberté de l'âme; mais comme un législateur, afin qu'ils

1. Ch. III, p. 84.

fussent forcés de vivre honnêtement, d'après les commandements de la loi... Il est certain, en conséquence, que les Juifs ont ignoré l'excellence de la vertu et la béatitude véritable¹."

Anathème! anathème! avez-vous crié aussitôt, vous sentant directement atteints dans votre jactance audacieuse, dans votre exclusivisme fanatique, ainsi que dans vos profits illégitimes.

Follement attachés à la lettre, en adoration devant des points et des virgules, rétrécissant chaque jour votre esprit dans des interprétations puérides et des commentaires baroques, vous en êtes arrivés à déclarer, ô Luthériens et Calvinistes, que la Bible a été écrite par la propre main de Dieu; que c'est le livre unique devant lequel tous se doivent agenouiller, depuis la première jusqu'à la dernière page; admirant ses non-sens, respectant sa confusion, révéant ses fautes typographiques, honorant les monstruosité qu'elle renferme, se proposant pour exemple, dans une pieuse pensée de propagande universelle, les actes de férocité inouïe qui y sont racontés.

Or, que démontre au long, d'une façon irréfutable, le philosophe éminent qui voit, dans un écrit, autre chose que de l'encre et du papier, qui cherche, sous les mots, le sens réel qu'ils expriment, qui s'efforce d'arracher l'esprit humain aux énervants mirages de l'idolâtrie; et qui veut, comme Socrate, amener l'homme à puiser en lui-même les sources de la vérité, à trouver librement, dans son for intérieur, les règles du juste et de l'honnête?

Il démontre :

1° Que le *Pentateuque* n'a pas été écrit par Moïse, mais par un autre que Moïse, et qui a vécu plusieurs siècles après lui²;

2° Que le livre de *Josué* n'est pas autographe, et qu'il a été écrit plusieurs siècles après la mort de Josué³;

3° Que les livres des *Juges*, de *Ruth*, de *Samuel*, des *Rois*, ne sont pas non plus de ceux dont ils portent le nom; mais

1. Ch. II, p. 73.

2. Ch. VIII, p. 191.

3. Ch. VIII, p. 195.

que tous ces écrits ont eu vraisemblablement pour auteur, l'historien Hesdras¹.

De même pour les autres livres de l'ancien Testament²; de même pour les Évangiles³. "Les livres sacrés, en effet, dit Spinoza, n'ont pas été écrits par un seul individu, ni pour la foule d'une seule époque; *mais par un grand nombre d'écrivains, de génies divers et de siècles différents*; de telle sorte que si nous voulions faire l'addition de toutes ces années, nous trouverions *presque deux mille ans*, et peut-être davantage⁴."

Anathème! anathème! avez-vous dit pour votre part.

Dès l'enfance assouplis au joug, enrégimentés pour toute la vie comme une troupe de soldats mercenaires, soumis à une hiérarchie inflexible, dont les chefs ne dispensent l'avancement et les faveurs qu'aux plus méritants par la servilité et par une aveugle obéissance, destitués de toute initiative, dépourvus de tout ressort et de toute velléité d'indépendance, ayant perdu non-seulement la qualité d'hommes, mais même celle de citoyens, ô prêtres du catholicisme! comme tous les esclaves façonnés de longue main au pain de la servitude, vous vous êtes complu dans l'idée d'un maître permanent, d'un roi infallible et absolu, d'une sorte de vice-Dieu trônant sur la terre, qui s'entretient de la substance des peuples, qui pense pour vous, dans le secret, dont les ordres, quels qu'ils soient, sont des lois, et à qui vous rapportez tous vos desseins, tous vos actes, tous vos vœux, tous vos désirs. Qu'est-ce que ce maître pérennel? D'où ce souverain tire-t-il son autorité? Qui l'a établi le représentant de la Divinité parmi les hommes? Quelle volonté indiscutable a conféré à ses décrets le sceau et le bénéfice de l'infaillibilité? Nul de vous ne s'est enquis de le savoir. Nul de vous n'a osé interroger l'histoire. Nul de vous n'a eu le courage de soulever le voile des affirmations mensongères et des usurpations criminelles.

1. Ch. VIII, p. 196 et suivantes.

2. Ch. X, p. 223 et suivantes.

3. Ch. XII, p. 257.

4. Ch. XIV, p. 269.

Un homme s'est trouvé, amant passionné de la justice et de la vérité, adversaire impitoyable de toutes les superstitions et de toutes les impostures, qui a fait, au milieu de sa vie obscure, ce que vous n'avez pas voulu entreprendre.

“Pour ce qui est de l'autorité des Pontifes Romains, vous dit-il, elle a besoin d'un plus clair témoignage; et ce n'est pour nulle autre cause que je la récusé. Car, si les Pontifes Romains nous pouvaient faire voir cette autorité, par l'Écriture, avec autant de certitude que les Grands-Prêtres des Juifs pouvaient autrefois prouver la leur, cela ne me toucherait en rien, qu'il se soit trouvé, parmi les Pontifes Romains, des hérétiques et des impies; puisqu'on en a trouvé jadis parmi les Grands-Prêtres des Hébreux, lesquels ont acquis le pontificat par des moyens sinistres; et qui ont eu néanmoins, par l'ordre de l'Écriture, le souverain pouvoir d'interpréter la loi. Mais comme les Pontifes Romains ne nous peuvent montrer aucun semblable témoignage, *leur autorité demeure fort suspecte*. Et dans la crainte que, trompé par l'exemple du Pontife des Hébreux, quelqu'un ne suppose que la religion catholique a besoin, elle aussi, d'un Pontife, je veux faire remarquer que les lois de Moïse avaient besoin nécessairement, pour être conservées, d'une certaine autorité publique; parce qu'elles étaient les droits publics de la patrie.

Mais, en affaire de religion, la chose est bien différente. Car, comme la religion consiste moins dans les actes extérieurs, que dans la simplicité et dans la véracité du cœur, *elle ne relève d'aucun droit ni d'aucune autorité publics*.

Il s'en faut donc de beaucoup que, de l'autorité du Pontife des Hébreux, pour interpréter les lois de sa patrie, *on en puisse conclure l'autorité du Pontife de Rome, pour interpréter la religion*¹.”

Anathème! anathème! avez-vous hurlé à votre tour.

Et tous ensemble, incomparable accord! rencontre merveilleuse! juifs, protestants, catholiques, négligeant vos griefs réciproques, faisant trêve à vos discordes intestines, oubliant un moment vos inimitiés héréditaires, passant l'éponge sur

1. Ch. VII, p. 175 et suivantes.

vos dissensions sanglantes ; la rage au cœur, la calomnie à la bouche, la délation sur les lèvres ; vous vous êtes donné la main pour écraser l'infâme.

Eh quoi ! n'avait-il pas osé dire, à propos des miracles, ce misérable ?

“Rien n'arrive dans la nature *qui soit contraire à ses lois universelles*, et rien n'arrive, non plus, qui ne s'accorde avec ces lois, ou qui n'en dérive... La Nature observe donc toujours des lois et des règles, bien que nous ne les connaissions pas toutes, qui enveloppent une nécessité et une vérité éternelles, et par conséquent, aussi, *un ordre fixe et immuable*... D'où nous pouvons conclure qu'un miracle, qu'il soit contre la nature, ou au-dessus de la nature, EST UNE PLEINE ABSURDITÉ¹.”

N'avait-il pas osé dire encore, touchant les cérémonies, ce monstre sorti de l'enfer ?

“Nous voyons que la loi divine naturelle n'exige point de cérémonies, c'est-à-dire ces actions, *INDIFFÉRENTES EN SOI*,... *incapables de perfectionner notre entendement*,... établies seulement comme des signes extérieurs de l'Église universelle ; *et non comme des pratiques qui soient de quelque importance pour la béatitude, ou qui renferment en elles quelque sainteté*².”

N'avait-il pas écrit, en traitant de la politique, cet anarchiste ?

“Que le gouvernement *démocratique* lui semblait *le plus naturel*, et s'approcher le plus de la liberté que la nature accorde à chacun. En effet, sous ce gouvernement, ajoutait-il, personne ne transfère son droit naturel à un autre, de telle sorte qu'il n'y ait plus lieu pour lui de délibérer dans la suite ; mais c'est *à la majorité de la société tout entière, dont lui-même fait partie*, qu'il transfère ce droit ; et, par ce moyen, *tous restent égaux*, comme devant, dans l'état de nature³.”

N'avait-il pas poussé l'audace, ce prince des athées, jusqu'à imprimer, en parlant des ministres des cultes, les lignes suivantes ?

1. Ch. VI, p. 132 à 138.

2. Ch. IV, p. 103 et 104. Ch. V, p. 122 et 123.

3. Ch. XVI, p. 293.

“Nous voyons, avec la dernière évidence, combien il est pernicieux, et pour la religion et pour l’État, d’accorder aux ministres des cultes, le droit de rendre des décrets *ou de traiter des affaires du gouvernement*; et que toutes choses, au contraire, suivent un cours infiniment plus tranquille, si les ministres des cultes sont contenus de telle sorte, qu’ils ne donnent leur avis sur aucun point, à moins qu’on ne le leur demande; *se bornant à enseigner, et à mettre en pratique*, les doctrines seules et les cérémonies qui ont été acceptées et qui sont le plus en usage¹.”

Enfin, pour couronner tant d’abominations et de maléfices, n’avait-il pas conclu, à la fin de son livre, cet ambassadeur soudoyé de Satan?

“*Que les véritables fauteurs de désordres ce sont ceux qui, dans un État libre, veulent supprimer la liberté de pensée, LAQUELLE NE PEUT ÊTRE ÉTOUFFÉE*;

Qu’il n’est rien de plus sûr pour l’État, que de faire consister la piété et la religion *dans le seul exercice de la charité et de l’équité*;

Que le droit des Souverains Pouvoirs, aussi bien dans les choses *sacrées* que dans les choses profanes, se rapporte *AUX ACTES SEULS*; ET QUE L’ON LAISSE À CHACUN LE DROIT DE PENSER CE QU’IL VEUT, ET DE DIRE CE QU’IL PENSE².”

Sus! Sus! au raisonneur! Sus au philosophe! Sus au révolutionnaire! Sus au mécréant!

Et, cependant, avec quels soins patients, avec quels ménagements infinis, avec quelles précautions quasi-maternelles, ce grand homme essaie de détruire l’erreur enracinée en vous-mêmes! Comme il procède pas à pas, pour ne heurter point trop violemment vos préjugés séculaires! De quelle main délicate et savante il entreprend de soulever le voile épais qui obscurcit votre entendement! Comme il vous entraîne doucement à sa suite, pour vous faire franchir, sans trop de peines, les difficultés et les obstacles! De quelle voix émue il fait appel à votre raison! Comme il tente, sans se lasser, de réveiller en vos âmes engourdies, le sentiment du

1. Ch. XVIII, p. 346.

2. Ch. XX, p. 374 et 376.

juste, latent au fond de toutes les consciences ! Avec quelle chaleur véhémement, enfin, il invoque, auprès de vous, la paix, la prospérité, la concorde, le bonheur commun des humains !

Mais que sont, pour vous, ces supplications instantes ? De quel poids pèsent à vos yeux, ces preuves sans réplique et ces démonstrations irréfragables ? Que vous font, vraiment, l'union des âmes, et l'harmonie des volontés, et la félicité de l'homme sur la terre, pourvu que vous conserviez votre influence ? Que vous importent, en somme, l'anéantissement des superstitions et la rédemption des intelligences, si vous continuez à commander aux âmes ? Car c'est là votre première et plus importante préoccupation. C'est là le fin mot de la question. C'est là tout le mystère.

Sous les dehors trompeurs d'un zèle ardent pour les choses de la religion, ce que vous cachez, ô contempteurs de la loi divine, ce sont vos convoitises insatiables d'honneurs et de richesses. Sous le masque hypocrite de la piété et du culte de Dieu, ce que vous abritez, ô endormeurs des revendications légitimes, c'est votre passion effrénée du pouvoir. Ces transports aveugles où se déploie votre rage ; cet acharnement sans exemple où s'usent tous vos efforts : quel en est le mobile ? L'immonde intérêt de boutique. Périssent le développement des facultés intellectuelles, vous chuchotez-vous à voix basse ; périssent le perfectionnement et la dignité de l'être humain, plutôt que notre maîtrise sur toutes choses ! Périssent le progrès des lumières ; périssent la science et ses découvertes ; périssent et la liberté, et la civilisation, et le monde tout entier, plutôt que de voir porter atteinte à nos plans monstrueux de domination et d'énerverment universels ! "Sépulcres blanchis ! vous a crié celui dont vous vous prétendez impudemment les disciples et les continuateurs, de la maison de mon père, vous avez fait une caverne de voleurs."

Depuis l'époque de la Renaissance, depuis le réveil de l'esprit humain, depuis bientôt quatre siècles, notre monde est comme un champ de bataille où se tiennent constamment en présence deux principes absolument inconciliables : la foi aveugle et le libre examen ; l'autocratie et la liberté ; la servitude des âmes et des corps et leur affranchissement ; le privilège et l'égalité ; le bon plaisir et la justice ;